ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVE AU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS DES ANNÉE 2024, 2025 ET 2026

MARDI LE 12 SEPTEMBRE 2023 À 20H15

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION

2.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1.1 Constatation par les membres du Conseil municipal de l'avis de convocation;

2.1.2 Période d'interventions réservée aux élus;

2.1.3 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;

2.2 SERVICE DU GREFFE

2.3 SERVICE DES FINANCES

2.4 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2.5 SERVICE DES COMMUNICATIONS

3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

5. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

6. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période d'interventions exclusive au programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE